

# PROJET PEDAGOGIQUE

## POLE JEUNESSE

SOUCIEU-EN-JARREST

2018/2021



## Préambule

Ce document est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe, les élus, les intervenants, les acteurs éducatifs et associatifs, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de nos actions. Ce projet a été approuvé et validé par la « commission jeunesse ».

Ce projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il se veut être un outil adapté, traduisant notre conception de l'accueil de loisirs envers les jeunes collégiens ( 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) du territoire.

### I. Généralités :

Soucieu-en-Jarrest est situé en milieu semi-rural ou péri-urbain. La commune compte 4 431 habitants (Insee RP 2015). Elle est située au Sud-Ouest de Lyon, à une trentaine de kilomètres du centre-ville. C'est une commune rurale qui fait partie de la communauté de communes de Mornant la COPAMO.

La commune affiche une volonté de répondre aux exigences de l'agenda 21, basé sur les 3 grands principes du développement durable touchant à l'environnement, au social et à l'économique.





## **II. Historique du pôle enfance-jeunesse :**

Le nombre croissant d'habitants et par conséquent du nombre de besoins reliés à l'accueil des enfants et des jeunes poussent la commune à prendre la compétence « enfance-jeunesse ». Un poste de Coordinateur Enfance Jeunesse est créé en 2001 ; le restaurant scolaire devient municipal, et un service périscolaire voit le jour.

En 2008-2009, la COPAMO reprend la compétence « Jeunesse » et le poste de coordinatrice devient « Responsable du Pôle Enfance ».

- En 2014, la réforme des rythmes scolaires, renforçant les missions administratives, un poste d'assistante administrative est créé. Afin de permettre une meilleure communication entre services, un bureau est aménagé au sein de la mairie pour l'accueil du service enfance.
- En 2016, l'effectif exponentiel oblige à créer un poste d'adjointe de responsable pour l'accueil des maternelles.

### **Constat**

Parmi la population totale, 22.4 % sont des jeunes âgés de 0 à 14 ans et 17.5% des jeunes âgés de 15 à 29 ans. Cette population en constante évolution implique l'importance du service enfance jeunesse dans le travail de la collectivité.

L'évolution récente de la population fait apparaître une forte proportion de familles avec enfants et jeunes dont les parents travaillent tous les deux. Par ailleurs, il ressort une forte proportion de CSP+. La commune est donc confrontée à une forte demande de prise en charge des jeunes.

Depuis 2018, une réflexion sur une réorganisation du développement d'une politique d'intérêt communautaire d'animation et d'encadrement des jeunes s'est engagée :

- Le développement de la compétence jeunesse s'exerce en cohérence entre la COPAMO<sup>1</sup> et la commune de Soucieu-en-Jarrest. Ainsi, nous souhaitons que cette politique jeunesse communautaire qui s'est construite au fil des années puisse évoluer de nos jours. Depuis 2019, la commune a pris en charge la gestion et le développement des actions Enfance et Jeunesse existantes sur son territoire.

En effet, soucieux de mieux prendre en compte les questions de la jeunesse se posant à l'échelle intercommunale, les élus ont été séduits par la démarche d'une complémentarité « communale & intercommunale », consistant à s'engager sur un travail collaboratif réalisé par l'ensemble des élus et des conseillers communautaires, basé sur le témoignage des autres acteurs locaux et institutionnels, et par un travail d'écoute et de questionnement des jeunes du territoire.

Cette démarche collaborative et participative vise à évaluer les besoins et attentes réels du public pour développer une politique d'accueil plus adaptée à l'échelle communale.

Le territoire dispose d'un tissu associatif riche que la commune propose de mobiliser dans le cadre d'un projet éducatif local. Les établissements scolaires sont situés à proximité des équipements culturels (Bibliothèque, maison de la musique, espace jeune, etc.) et sportifs (salle des sports, DOJO, etc.).

---

<sup>1</sup> Communauté de Communes du Pays Mornantais

Enfin, Soucieu-en-Jarrest a écrit et met en œuvre un Agenda 21 labélisé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Cet Agenda 21 prévoit des actions éducatives.

La difficulté à recruter du personnel pour des temps de travail très courts est importante car la commune est éloignée en particulier des cités universitaires. De plus, la question du transport se pose.

Sur le plan du contenu des activités proposées, le contexte local propose de multiples possibilités de découverte et d'initiation à des pratiques culturelles ou sportives.

### III. Le public

Le terme « adolescence », qui étymologiquement, vient du latin *adolescere* signifie « en train de grandir, de croître ».

Classiquement, cette période appelée « jeunesse » se réfère au franchissement d'étapes considérées comme préalables à la condition d'adulte. Elle représente une transition (école, famille...) avant l'intégration (politique, économique et culturelle) et l'autonomie (travailler, nouveau logement, nouveau foyer...).

La difficulté à définir clairement l'adolescence, tient au fait que c'est un processus qui intègre à la fois des éléments **physiologiques** (la puberté, la sexualité, les changements corporels), **psychiques** (la pensée formelle et ses capacités de raisonnement, la (re)structuration des systèmes de valeurs...), **sociaux** (une plus grande autonomie et un désir d'indépendance, le collège, le lycée, l'importance croissante des groupes de pairs...) et **culturels** (« culture jeunes » faite de musique, de modes vestimentaires, d'un langage générationnel, de pratiques et de centres d'intérêt plus ou moins communs...).

<p>Changements physiques</p>	<p>Changements en termes de taille, développement des caractères sexuels secondaires, etc.</p> <p><b>L'adolescent a besoin de repos.</b> Les périodes de repos permettent à l'ado de se détendre, sinon il a des difficultés de concentration et devient plus impulsif.</p> <p>De plus, il est en pleine croissance, il doit donc faire attention au développement musculaire de son corps et il mange abondamment.</p> <p><b>L'adolescent a besoin de tester ses propres limites</b> et cherche à éprouver des sensations. C'est une période d'initiations, de découvertes et d'expérimentations au cours de laquelle ils vont tester les limites qui leur ont été imposées et braver les interdits.</p> <p><b>L'adolescent a besoin d'action.</b> Le jeune a naturellement besoin de se dépenser. Une journée doit être composée de temps d'activité et de temps de repos pour qu'il puisse trouver son équilibre.</p> <p><b>L'adolescent a besoin de ressentir ses émotions, ses sentiments.</b> En effet à la période de puberté, le jeune découvre son corps et le corps des autres, la sexualité le préoccupe beaucoup et il se questionne énormément.</p> <p><b>L'adolescent a besoin d'aborder, de comprendre et de débattre sur l'actualité.</b> En effet, le jeune développe sa culture générale et aime être informé de tout pour construire son avenir mais aussi par curiosité personnelle.</p> <p><b>L'adolescent a besoin d'habitude.</b> Le jeune aime avoir ses petites habitudes au quotidien, il aime savoir où il va et ce qu'il fait. Pourtant, il n'aime pas s'engager à l'avance car il ne sait pas de quoi sera fait son emploi du temps à court terme.</p>
<p>Changements psychiques</p>	<p>C'est l'âge où il désire tout découvrir, consommation de drogue, d'alcool, de tabac..., il est à la recherche du plaisir de transgression de l'interdit, comportement d'alcoolisation rapide, expérimentation du cannabis.</p> <p><b>L'adolescent a besoin d'être entendu, écouté, compris et reconnu par les adultes.</b> En effet, l'ado a besoin de tester ses limites et les interdits, il est empreint de contradictions pour construire sa personnalité. Besoin de reconnaissance et d'affirmation de soi vis-à-vis de ses pairs et des adultes, mais également d'indépendance et d'émancipation vis-à-vis des parents.</p> <p>Ils se placent alors en confrontation quasi permanente avec les adultes. Cependant, en même temps qu'ils cherchent à se détacher de l'autorité parentale, ils ont besoin qu'on leur oppose un cadre structurant, fait de limites et de repères, à partir duquel ils vont se construire. Il faut lui rappeler les règles et le cadre tout en laissant sa personnalité s'épanouir. Les limites posées par l'adulte lui donnent la sécurité et l'amour.</p> <p><b>L'adolescent a besoin d'être aimé.</b> A cet âge-là, le jeune a la recherche du grand amour, ses pulsions affectives et sexuelles font leur apparition. Il est très sensible et susceptible aux propos des personnes de son entourage.</p>

## Changements sociales

**L'adolescent a besoin de socialisation.** Le jeune est à la recherche d'autrui via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram .....), il est connecté aux autres.

**L'adolescent a besoin d'appartenance (un groupe).** En effet, le jeune peut paraître parfois solitaire, mais il a besoin d'appartenir à un groupe d'amis par sa tenue vestimentaire, ses goûts musicaux, ses pratiques sportives ..., cela lui permet d'avoir le sentiment d'être connecté avec son entourage, son environnement.

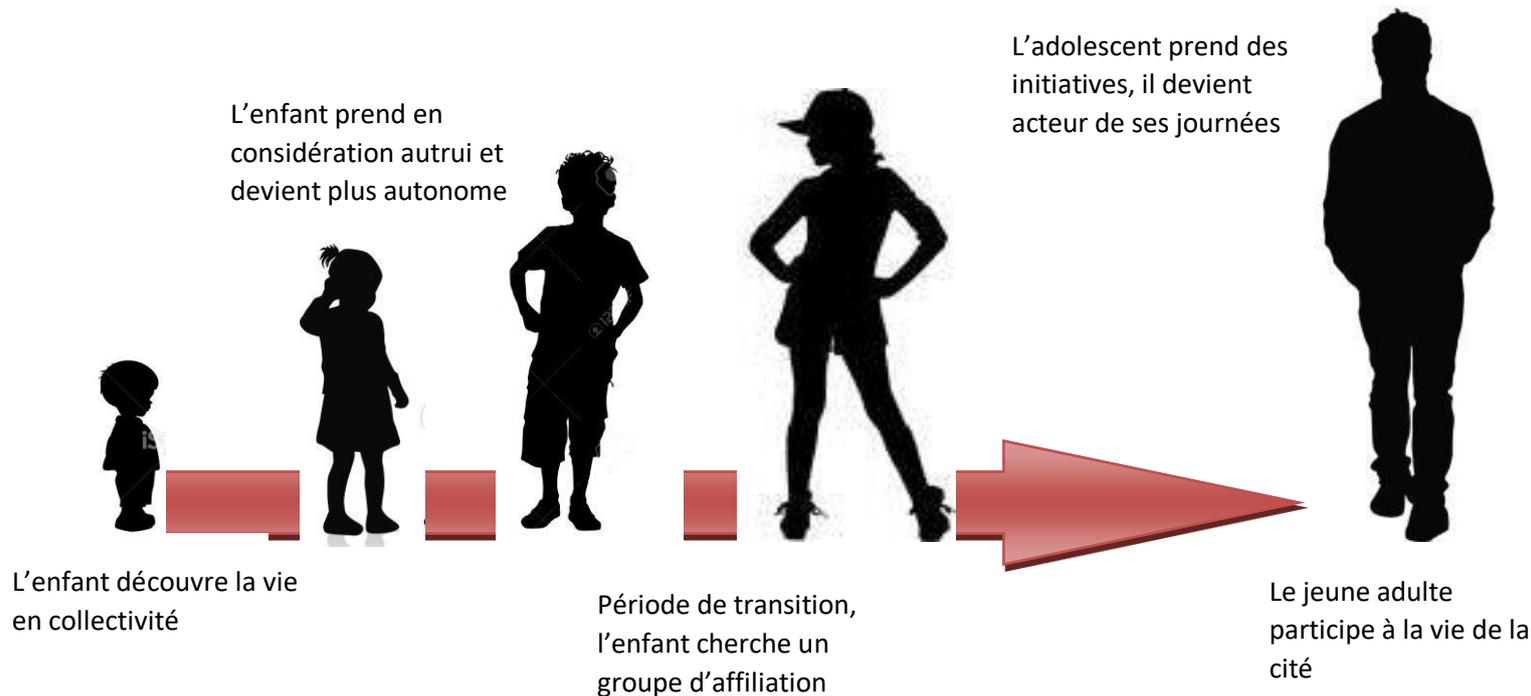
Les relations au sein d'un groupe contribuent aussi au développement de la personnalité, l'ado s'identifie à de nouvelles personnes. Les comportements, chef de groupe, craintif, bouffon sont des jeux de personnalité pour apprendre à se connaître.

**L'adolescent a besoin de coopération.** Lorsque l'ados est impliqué dans le « comment » et a des choix à faire, il se sent très vite en situation de capacité, entraîné vers la coopération.

**L'adolescent a besoin d'autonomie, d'indépendance, de responsabilité.** En effet, c'est la période de revendication, de « je veux » avec demande d'indépendance et de liberté. Pouvoir faire ce qu'il veut quand il veut. Il a la volonté de faire les choses par lui-même, il veut déployer son autonomie, faire ses propres expériences, ses propres choix.

**L'adolescent a besoin de modèles, de repères (espace, personne...).** Le jeune est en permanence connecté à ses pairs, mégalomanie, affabulation, idéalisation, générosité et égoïsme, l'adolescent s'identifie à l'adulte de façon stable.

L'adolescent va expérimenter par des essais et des erreurs (y compris en testant les limites) dans une posture paradoxale où il tente à la fois d'être différent des autres (en accentuant ses différences) et à la fois d'affirmer sa présence au monde avec les autres, « comme » les autres notamment dans son groupe de pairs, entre jeunes.



### Réflexion sur les spécificités du territoire

#### ❖ Manque de mobilité

Le problème de mobilité chez les jeunes est récurrent, nous avons pu constater qu'ils avaient du mal à se déplacer pour venir au local jeune. Il existe peu de transport en commun sur notre territoire.

#### ❖ Sentiment de « mal être » dû à la déscolarisation

Sur le territoire, de nombreux jeunes se retrouvent en errance, déscolarisés et à la recherche de jobs/formations, voire même d'une idée à explorer pour leur avenir. L'équipe enfance-jeunesse doit offrir un espace au jeune pour qu'il se sente à l'aise, en confiance. Le public doit identifier notre service comme une ressource, capable de l'orienter vers les structures d'accompagnement compétente (partenaires).

#### ❖ Consommation d'alcool, de cigarette et de drogue

Il a été constaté que de nombreux jeunes étaient impactés par ces consommations. Notre rôle est de prévenir les jeunes des dangers de ces consommations excessives. Pour cela nous mettons en place des temps de parole, en y associant des partenaires éducatifs et sociaux du territoire (interventions).

#### ❖ Orientation scolaire et métier

La question d'orientation est une problématique qui ressort beaucoup chez les jeunes de 14 ans (ils ne savent pas vers quoi se diriger) et de 17 ans (qui recherchent une vocation ou un travail). Ils éprouvent de grandes difficultés liées à un manque de confiance en eux et un manque de connaissance du milieu professionnel.

Ces obstacles apparaissent dès la 3e, de nombreux jeunes éprouvent des difficultés à trouver des lieux de stage à les accueillir. Ils choisissent donc, dans la majorité des cas, une structure d'accueil par défaut, qui ne présente aucun lien avec leurs aspirations et compétences.

Le jeune a aussi besoin de se connaître, de prendre confiance en lui et d'identifier ses potentialités ; l'animateur a un rôle prépondérant à jouer à ce niveau-là. En effet, le partenariat avec les acteurs sociaux du territoire nous permettra d'orienter le jeune vers un lieu ressource (le Point Information Jeunesse), dans lequel ils rencontreront un adulte capable de les accompagner dans leurs recherches et leurs démarches.

❖ Peu de mixité interculturelle, sociale et de genre

Les jeunes restaient très souvent en groupe de même culture, de même âge ou encore de même sexe. Ils semblent peu ouverts aux autres et préfèrent rester en compagnie de pairs qui leur ressemblent. Cette forme de « communautarisme » rassure ce public fragile et en proie à des questionnements et des doutes.

L'enjeu pour le service enfance-jeunesse est de favoriser l'échange et la rencontre entre les cultures et les générations. Pour cela, la mise en place de plusieurs activités, de rencontres intergénérationnelles ou encore d'activités attractives favorisent la formation de groupes hétéroclites.

❖ La sexualité (de plus en plus précoce et une image faussée)

Comme pour la consommation d'alcool, de tabac et de drogues, la génération d'aujourd'hui est en avance sur la sexualité. Elle aime découvrir et jouer avec les limites de l'interdit. La télévision, le développement de nouvelles technologies et de nouveaux moyens de communication, ne semblent pas étrangers à ce constat.

Nous devons aborder ces sujets librement et sans tabou afin de pouvoir réaliser une prévention auprès du public que nous accueillons. Des règles doivent également être posées durant l'accueil et lors des activités.

❖ L'influence des réseaux sociaux

La génération d'aujourd'hui, appelé aussi génération Z, est très connecté a tout ce qui touche aux écrans (téléphone, tablettes, ordinateurs, consoles ...), et ne peut s'en passer. Cette génération est née avec ces nouvelles technologies et contribue pleinement à son développement ; les réseaux sociaux tels que « Facebook », « Instagram », « Twitter » permettent aux jeunes d'être constamment connecté entre eux.

Les aspects positifs et négatifs sur les jeunes :

- Ils sont en contact avec leurs amis à n'importe quel moment de la journée,
- Ils sont au courant des actualités très rapidement,
- Ils l'utilisent comme un très bon outil de communication,
- Ils ont moins de contact avec le monde extérieur, discutent essentiellement à travers les écrans,
- Ils ont des difficultés à distinguer le vrai du faux,
- Ils pratiquent moins de sports, et développent moins leurs capacités physiques.

L'équipe doit prendre en compte ce besoin des jeunes et l'utiliser, mais ne doit pas en abuser. La technologie doit être utilisée comme outil de médiation et d'animation plutôt qu'en tant que loisirs.

Un cadre réglementaire est également posé pour éviter une pratique abusive du téléphone ou autre. Le rôle de l'animateur est aussi d'orienter le jeune vers un lieu ressource (le Point Cyb), dans lequel il rencontrera un adulte capable de les accompagner dans leurs pratiques.

#### **IV. Définition de « l'accueil de loisirs Ados »**

L'écriture de ce projet s'inscrit bien évidemment dans le cadre des orientations de la commission enfance-jeunesse mais aussi et surtout dans un travail de réflexion et d'actions mené par les élus et les acteurs éducatifs du territoire.

Ainsi, la dynamique de partage et de débat de l'ensemble des acteurs autour de l'enfance-jeunesse à l'échelle du territoire, a permis de dégager des pistes de réflexion et d'axer prioritairement la politique sur l'accueil des enfants et des jeunes de la commune durant leur temps libre de la manière suivante :

- **Accueil de loisirs périscolaire** proposé par la commune de Soucieu-en-Jarrest à destination des **enfants et des jeunes**,
- **Accueil de loisirs extrascolaire** proposé par la commune de Soucieu-en-Jarrest à destinations **des jeunes** uniquement,
- **Accueil de loisirs extrascolaire** proposé par la Société Publique Locale<sup>2</sup> Enfance en Pays Mornantais met en place un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) à destination des enfants de **maternelle et d'élémentaire**. Il accueille les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. Il propose des animations adaptées à chaque tranche d'âge au sein de ses locaux, des sorties à la journée.

La SPL propose en complément à destination des jeunes : l'organisation de **5 camps intercommunaux**, et de **15 sorties intercommunales** annuelles. A cela s'ajoute la mise en place d'un **Bureau Information Jeunesse**, le **point Cyb** et les **permanences dans les 3 collèges**.

« Le Coin des Ados » offre ainsi une forme d'accueil plus adaptée, s'appuyant sur:

- **Un local** : bien identifié pour permettre aux adolescents de se retrouver entre eux, de trouver leur place, et de construire avec l'animateur, les conditions négociées de leurs loisirs.
- **Un service permanent et une souplesse d'accueil** (adapté au rythme de l'adolescent) : les jours d'ouverture et les horaires d'accueil sont organisés en fonction des réalités et des besoins sociaux. Les horaires d'accueil sont souples et s'adaptent au temps libre des jeunes. (ex : 14h à 19h le samedi, en soirée autour d'animations spécifiques la semaine...)
- **Un projet pédagogique centré sur l'accompagnement de projets de jeunes** : au-delà de l'organisation d'activités, l'accueil s'appuie sur un véritable projet, il ne se résume pas à l'élaboration d'un « programme d'activités » faisant exclusivement appel à des prestataires de service. A ce titre, le projet s'appuie sur les compétences spécifiques de l'équipe, qui doivent

---

<sup>2</sup> Délégation de service public pour l'accueil de loisirs extrascolaire et sous l'autorité de la COPAMO



être valorisées. L'équipe bénéficie de temps de préparation pour élaborer le projet et organiser des temps d'évaluation réguliers.

- **Une proposition régulière d'activités de qualités** : les activités sont soit en lien avec les attentes des jeunes, soit proposées par le référent en fonction des projets du territoire.

La base des orientations éducatives est fondée sur une détermination collective à « **Assumer les responsabilités en conduisant les générations successives d'enfants habitant sur le territoire jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte en leur permettant d'être des acteurs dans l'espace social** ».

L'équipe est garante de la sécurité physique, morale et affective des jeunes ainsi que du respect des lieux et du matériel.

Notre structure doit rester un lieu où les enfants apprécient de venir et où ils peuvent bénéficier d'un accueil agréable. Ainsi, l'accueil jeune reste donc un moment privilégié de relation, dans la mesure où l'animateur prend le temps de d'écouter, d'échanger et d'apprendre à connaître le public accueilli (besoins et attentes).

Notre mission nous demande de prendre en compte les désirs et les besoins des jeunes qui représentent la pluralité socioculturelle de notre territoire.

## V. Les objectifs du projet

<u>Objectifs Généraux</u>	<u>Objectifs Opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
Contribuer au développement personnel et à la socialisation des jeunes	Favoriser l'expression, la créativité des jeunes  et  Développer la cohésion de groupe	Permettre aux jeunes de faire évoluer l'organisation et la qualité du « Coin des Ados » (horaires d'ouverture du local en respectant le rythme de vie des adolescents, aménagement du local en différents espaces, etc.) en favorisant l'identification et le libre choix.  Création de temps d'échanges entre l'équipe pédagogique et les jeunes de manière régulière aux sujets d'activités et développement de projets, etc.  Accompagnement les jeunes dans l'émergence de projets (culturelles, sportives et patrimoniales) novatrices et/ou de qualité répondant aux attentes, envies en y donnant du <b>sens</b> .  Développer toute autre démarche participative (rangement, proposition, publicité auprès des copains, travail en sous-groupe afin de faire émerger des idées, etc.).
	Développer leur autonomie et leur prise de responsabilité	Valorisation de leur capacité d'initiative et de leur investissement dans les projets (chantiers loisir jeunes, actions d'auto financement, etc.).  Mise en avant des savoir-faire des jeunes (accompagnement de projets et d'évènements comme la Fête de la Jeunesse).  Développement de projets et d'activités à court/moyen/long terme (élaboration du programme, organisation de soirée à thèmes par les jeunes, organisation d'action d'auto financement, etc.).  Utilisation et sensibilisation de différents outils.  Orientation vers les structures partenaires (Mission Locale, MDSI...).

<u>Objectifs Généraux</u>	<u>Objectifs Opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
<p>Permettre aux jeunes de s'approprier leur environnement en tant que citoyen d'un territoire, d'une région, d'un monde</p>	<p>Permettre aux jeunes de mieux appréhender leur environnement social, culturel et naturel</p>	<p>Mise en place d'un répertoire sur les associations et les partenaires du territoire.</p> <p>Découverte et amélioration de leur connaissance, de leur perception du territoire (randonnées, jeux de pistes, divers lieux d'animations...) : En rencontrant les jeunes des communes aux alentours, en organisation de sorties à la journée, rencontre des acteurs locaux.</p> <p>Utilisation des équipements du territoire à disposition.</p> <p>Développement de projets intercommunaux.</p> <p>Développement d'actions éco-citoyennes (Agenda 21).</p>
	<p>Impliquer les jeunes dans la vie locale</p>	<p>Elaboration d'actions de prévention et de mise en valeur du patrimoine (projet Graff).</p> <p>Valorisation des actions de chacun au sein du groupe et/ou de la collectivité.</p> <p>Développement d'un lien social : Diffusion du programme le plus large possible (collège, lycée, PIJ, mairie, Quartier...), organiser des activités à moindre coût, aller chercher les jeunes sur leurs lieux de rencontre, favoriser l'intégration des jeunes au sein du groupe.</p> <p>Développement d'activités intergénérationnelles.</p> <p>Développement des partenariats (acteurs associatifs) afin de permettre l'implication des jeunes dans les manifestations locales.</p> <p>Diffusion d'informations (projet pédagogique, plaquette de présentation...) sur service jeunesse auprès des différentes structures du territoire et auprès des jeunes.</p>

<u>Objectifs Généraux</u>	<u>Objectifs Opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
<p>Sensibiliser les jeunes aux questions de santé et d'exclusion</p>	<p>Développer la lutte contre les conduites addictives et les comportements déviants</p>	<p>Mise en place d'actions sur des thèmes larges de consommation de produits (tabac, alcool, drogues) et de comportements à risques (suicide, délinquance, sécurité routière...).</p> <p>Mise en place d'un point information/ressources au sein du local jeune.</p> <p>Mise en place de temps d'échanges/temps forts autour des problématiques liées à la jeunesse avec l'intervention de professionnels.</p>
	<p>Contribuer à lutter contre toutes formes de discriminations</p>	<p>Développement d'activités collectives (futsal, initiations sport de combat, sorties culturelles...) en favorisant la mixité sociale et culturelle.</p> <p>Développement d'activités mixtes filles/garçons.</p> <p>Mise en place de débats et échanges sur la différence.</p>



## L'accueil de jeunes porteurs de handicap

Nous mettons en œuvre tous les moyens possibles afin d'accueillir des jeunes porteurs de handicap. En premier lieu, l'espace jeune est accessible en fauteuil roulant et équipé de sanitaires répondant aux normes fixées par la loi sur l'accessibilité du 11/02/05. De plus, nous faisons en sorte d'accueillir des jeunes porteurs de handicap de la manière suivante :

- Prise de contact téléphonique avec les parents,
- Prise de rendez-vous avec les parents et leur enfant pour la mise en œuvre du Protocole d'Accueil Individualisé,
- Le premier jour : présentation du jeune au groupe pour faciliter son acceptation,
- Durant l'accueil : l'équipe d'animation veille à ce que le groupe accueille les différences des uns et des autres en répondant aux questions éventuelles.

La formation dispensée à l'équipe par l'ITEP et la COPAMO, a pour objectif de permettre aux membres de l'équipe d'appréhender les différentes formes de handicaps et de trouver des réponses aux questionnements qu'ils peuvent avoir.

## VI. Le fonctionnement du « Coin des Ados »

Le « Coin des Ados » est ouvert à tous les jeunes résidents sur le territoire.

Destiné aux jeunes aux collégiens de la 6ème à la 3ème, le « Coin des Ados », est un lieu d'animation, d'accueil, de rencontres, d'activités culturelles et éducatives. Les jeunes peuvent venir seuls ou avec des amis participer aux activités et aux ateliers, faire des propositions, discuter de différents sujets qui les préoccupent. C'est un lieu de loisirs, de culture et de détente. Il se veut être un lieu citoyen où les jeunes sont responsables.

Les jeunes sont accueillis durant les temps d'ouverture sous forme d'accueil libre : c'est-à-dire qu'ils peuvent quitter et revenir sur la structure selon leur bon vouloir. Ils doivent néanmoins signaler leur arrivée et leur départ via des fiches de présence. La tenue d'un registre de présences est impérative pour toute ouverture.

Nos missions sont multiples mais ce travail avec les adolescents se distingue principalement en deux temps :

- Premièrement, **aller à la rencontre ou accueillir les adolescents pendant les temps périscolaires**, après les cours notamment. Ce temps se déroule les vendredis de 16h30 à 20h30.

« Le Coin des Ados » dispose d'un local qui est avant tout un lieu où les adolescents aiment se retrouver pour partager quelques moments de détente après les cours, c'est également un lieu d'échanges, de libre parole et de questionnement.

Il est stratégiquement situé à proximité de divers équipements communaux. Cette situation géographique montre la volonté de la commune de proposer un service le plus adaptée au public

adolescent et de favoriser la création de partenariats. L'endroit se veut convivial: baby-foot, jeux de société divers, bibliothèque, musique, canapés et fauteuil, activités manuelles, etc. L'accueil libre le soir en semaine permet d'échanger autour de projet (séjours, activités) et favorise un accompagnement individualisé.

Pendant l'année, seront organisées plusieurs soirées les vendredis soirs (1 fois par mois) : Soirée pizza, anniversaire, jeux vidéo, cinéma, jeux de société....

En ce qui concerne le contenu de ces ouvertures, elles permettront au jeune sortant du collège/lycée de se détendre, à partir de l'espace loisirs (babyfoot, billard, canapé...). Mais les animateurs proposent d'utiliser également ce temps, pour effectuer un accompagnement individuel ou un accompagnement collectif des jeunes accueillis afin de **poursuivre des missions d'information et de prévention santé auprès du public.**

Pour atteindre cet objectif, le référent créera une fiche de suivi par enfant. En parallèle, il sera proposé un espace pour les devoirs au besoin, et l'équipe prendra le temps d'échanger sur les projets plus personnels.

- Deuxièmement, **durant les mercredis/vendredis et les vacances.** Ces temps sont souvent l'occasion d'intégrer un thème. Ce thème, comme un fil conducteur, donne du sens à la programmation et aux animations variés.

Les jeunes participent à la promotion du thème et s'investissent plus volontiers dans des activités moins ludiques. La notion de projet doit être développée.

L'équipe propose des activités sur place, dans les locaux communaux mais aussi des sorties à l'extérieur – sorties sportives, culturelles, artistiques, technologiques ou scientifiques, consacrées à la découverte du territoire et de son patrimoine ou en lien avec l'accueil de loisirs intercommunal (SPL).

## **VII. Evolution de la programmation des temps du « Coin des Ados » :**

Les jeunes fréquentant de manière ponctuelle, arrivant ou partant de manière échelonnée, il est impératif que l'animateur prenne en compte ces contraintes et soit « force de proposition » dans les activités, animations et élabore différents projets au cours de l'année.

**L'animateur jeunesse aura pour objectifs :**

- D'aider à la constitution d'un groupe et d'une dynamique au Local Jeunes,
- Aller à la rencontre des jeunes jarreziens (Collégiens) notamment par le biais des permanences au collège et ce en collaboration avec la SPL,
- D'accompagner les jeunes sur des projets (citoyens, écologiques, humanitaires),



- Créer du lien avec les associations du village, le cas échéant développer du partenariat afin de participer à des actions intergénérationnelles (exemple : l'opération colis de Noël) et locales : en soutenant la participation des jeunes à la « Soirée sans voitures », à la « fête de Pêche de vigne », au « Jarreston » et autres événements communaux,
- Poursuivre des missions d'information et de prévention santé auprès des jeunes,
- Sensibiliser et soutenir l'implication des jeunes dans des actions intercommunales proposées par le BIJ : sac ados ; chantier jeunesse, les sorties et camps intercommunaux.

En parallèle, des actions spontanées sont mises en place par les animateurs avec la collaboration des jeunes. L'idée étant de « rendre les jeunes acteurs de leurs temps libres » pour qu'ils fassent des propositions d'activités qui leur correspondent et répondent à leurs besoins. Ces actions spontanées permettent de proposer un contenu supplémentaire et différent de celui proposé par l'animateur en laissant le choix aux jeunes de s'organiser, en groupe ou seul. Il est impératif que les animateurs accompagnent les jeunes dans ces démarches.

Puisque l'action est spontanée, elle peut permettre d'organiser des activités/sorties dans un délai raccourci et ainsi venir en complémentarité de l'action programmée. L'animateur doit être réactif et en mesure de s'adapter à la demande des jeunes et aux événements.

## VIII. Horaires du « Coin des Ados »

Durant l'année scolaire, il y a une intervention sur les temps périscolaires de façon morcelée sur les journées suivantes :

Horaires scolaires	Horaires vacances	« Ouvertures ponctuelles »
Mercredis : 14h00 à 19h00  Vendredis : 16h30 à 20h30  <b>1 permanence hebdomadaire au collège de Soucieu (1h)</b>	Mardis : 13h30 à 19h00  Mercredis : 13h30 à 19h00  Jeudis : 13h30 à 19h00  Vendredis : 13h30 à 19h00	Des veillées sont aussi mises en place de 19h00 à 22h00 soit 1 vendredi par mois.

### 1. Ouverture durant la période scolaire

L'idée est de proposer aux jeunes un espace pour réaliser ses devoirs, prendre des renseignements, être accompagné individuellement ou se détendre de manière ludique au cours de sa semaine scolaire.



## 2. Ouverture durant les vacances scolaire

L'idée est de proposer un programme d'activités divers et variés aux jeunes (activités sportives, culturelles, manuelles,). Un lieu qui leur permettent de se retrouver entre amis pour échanger, jouer, cuisiner avec l'animatrice jeunesse.

# IX. Notre méthode de travail

## 1. Phase préliminaire :

La 1ere étape du projet réside dans la rencontre des jeunes, l'identification des animateurs comme personne ressource. Cette étape prend du temps car le public 11-14 ans n'est pas captif, ni mobilisé par les parents comme en ALSH traditionnel.

Une fois que le public a été identifié, la phase de communication s'avère prépondérante. Le choix des canaux de diffusion est primordial. Ils doivent être en accord avec les pratiques des jeunes (les réseaux sociaux et sms sont privilégiés vis-à-vis des brochures papiers, sites internet utilisés davantage par les adultes, proposition d'animation de proximité pour rencontrer les jeunes, actions au collège, rencontre sur leurs lieux de vies (skatepark, city stade).

Cette phase préliminaire visera donc, une mobilisation du jeune motivée notamment par le loisir (soirée, séjour, futsal, détente) ; car le jeune de 11-14 ans recherche, en priorité chez les animateurs, une proposition ludique. Il a identifié l'équipe enfance-jeunesse de la sorte car il est entouré aussi par d'autres ressources capables de répondre à ses problématiques personnelles.

## 2. Etablir une relation de confiance :

Un élément reste transversal à toutes ces propositions : la question de confiance. Elle peut être gagnée par l'animateur dès la première rencontre, mais dans la majorité des cas, elle nécessite plusieurs interactions. C'est en passant par la case « loisirs/temps collectifs/bons moments passés en compagnie de... » que celle-ci aura le plus de chance d'aboutir.

La prise en charge collective du loisir est un passage obligé vers le gain de confiance. Et c'est par celle-ci que l'animateur réussira à approfondir sa relation avec le jeune pour réaliser un suivi plus individuel et un accompagnement vers le monde adulte.

## 3. Nos intentions pédagogiques :

Dès qu'une relation de confiance entre le jeune et l'animateur est établit, les intentions pédagogiques de l'équipe prennent vie de façon sous-jacentes :

- Quotidiennement et quel que soit l'organisation et le contenu de l'accueil, l'animateur prendra du temps pour échanger librement avec les jeunes. Il s'agira durant un quart d'heure (pas plus) de faire le bilan de la journée ou de parler d'un sujet de société/d'actualité, ou d'échanger sur l'avenir des participants ou de prendre la parole librement. Mais à travers cette proposition, qui permet déjà au jeune de prendre confiance en lui, l'apprendre à débattre, à s'intéresser, etc. les animateurs y retireront d'autres éléments :

- Connaître mieux les jeunes,
- Renforcer les liens tissés avec eux,
- Evaluer la pertinence de leurs actions,
- Tester/interroger les jeunes sur des constats effectués précédemment,
- Être en réaction à des comportements ou discours repérés,
- Effectuer des propositions qui répondent aux besoins/attentes des jeunes.

Suite à ce temps de parole, il s'agira d'établir des constats, puis de fixer de nouveaux objectifs pour construire une programmation en réaction aux jeunes et à leurs habitudes/préoccupations/envies.

Pour chaque animation/sortie organisée, un objectif d'animation bien précis sera poursuivi. Derrière l'activité de loisirs une intention pédagogique sous-jacente sera intégrée et permettra au jeune de grandir, s'épanouir et de se projeter vers son avenir à court/moyen terme.

Chaque animation/sortie méritera donc une préparation à laquelle s'ajoutera la définition de critères d'évaluation précis et mesurables.

#### **4. La pédagogie employée :**

De par les valeurs et principes éducatifs, ce secteur se retrouve dans la **pédagogie active**, à l'origine de nombreux courants comme la pédagogie de projet. Cette pédagogie considère le jeune comme personne à part entière.

Ces pédagogies, ou méthodes, sont celles qui rapprochent des principes de l'éducation populaire, qui, rappelons-le, sont la base fondamentale du métier d'animateur, et permettent l'apprentissage de la démocratie. Celle-ci se fonde sur l'accompagnement et la valorisation de chacun.

L'objectif est de favoriser l'implication (Cf. « motivation intrinsèque ») de tous à travers le plaisir et l'intérêt que suscite la participation au projet.

L'équipe s'appuie sur l'établissement de nouveaux modes relationnels en vue de diminuer les résistances aux changements :

**Mode relationnel « démocratique »** : Les projets et l'ensemble des activités sont proposés et non imposés d'où une flexibilité de la programmation et de la participation des jeunes.

A cela s'ajoute le fait qu'il est important de s'appuyer sur les demandes, souhaits formulés par les jeunes pour choisir et réaliser les actions qui susciteront une motivation commune.

Ainsi, les jeunes ont le libre choix d'y participer ou non en fonction de leurs envies, compétences, expériences. Dans ce cas, les personnes engagées sur les projets ou activités doivent adhérer à la démarche dès le début et cela jusqu'à la fin de celui-ci.

**Mode relationnel « collaboratif »** : L'organisation des projets ou activités va alterner des phases/des étapes figées obligatoires à des phases organisées de manière indépendantes par les jeunes.

Par conséquent, la pédagogie employée tout au long de l'accueil est uniquement basée sur « un système de co-construction ».

Son établissement doit obligatoirement associer tous les acteurs du l'accueil comme le public et les professionnels ou intervenants concernés pour que chacun prenne part au processus de décision pour se sentir impliqué dans la construction d'un accueil collectif orienté autour du partage, de l'échange de valeurs, d'expériences personnelles, de solidarité, etc. afin de pouvoir s'enrichir mutuellement.

C'est à partir de cette coopération que va se développer le sentiment d'appartenance, de reconnaissance à la base de l'établissement de « liens » de façon pérenne.

## 5. Pourquoi l'axe loisir est-il si important ?

Le jeune de 11 à 17 ans est de plus en plus confronté à une forme de pression (réussir ses études, choix d'un stage, d'une orientation, gagner de l'argent...). Quand il se rend dans nos locaux, il éprouve le besoin de se détendre avec ses pairs. La plupart des jeunes de cet âge refuse d'ailleurs toute forme d'engagement (ne serait-ce qu'une inscription anticipée à une activité), d'implication dans un projet.

Face à ce constat, l'équipe doit proposer de s'adapter à cette nouvelle posture et de répondre aux attentes des jeunes (volonté de l'équipe de proposer du loisir aux jeunes), tout en maintenant de façon « dissimulée » mais assumée, une démarche pédagogique et éducative à poursuivre.

Ainsi, l'équipe prendra le parti de proposer un contenu orienté majoritairement autour du loisir et de la détente :

- Sorties ludiques et attractives,
- Mise à disposition d'équipements de loisirs (billard, babyfoot, canapé, jeux vidéo, TV, espace enregistrement...) libre, durant les temps d'ouverture du local jeunes.

Ces temps seront mis à profit par l'animateur pour échanger avec les jeunes, connaître leurs problématiques, leurs envies, leurs parcours, leurs prochaines démarches (BSR, mobilité, stages, orientations, jobs d'été...). Le jeune aura davantage tendance à se confier et à parler de son avenir dans un cadre qu'il identifiera comme sécurisant, plutôt qu'en s'y sentant forcé.

Les animations ludiques conduira le jeune vers une démarche d'orientation, d'autonomie et de raccrocher de nouveaux adolescents à des projets existants, voire même à faire émerger de nouveaux projets à traiter.

Nous prenons donc en compte à travers cette méthode, l'aspect contradictoire du jeune qui a besoin de se détendre mais qui est perturbé par certaines préoccupations plus personnelles. Son besoin et ses attentes (en terme de loisirs) seront satisfaites et elles lui permettront aussi de se projeter vers un autre de ses besoins (qu'il n'identifie pas comme prioritaire au moment où il se trouve sur nos actions).

Il est bien évident que plus le jeune fréquentera régulièrement la structure, plus il aura de chances d'être accompagné par l'équipe pédagogique et de construire son avenir à l'aide des outils proposés par l'équipe.

## **X. Les modalités administratives**

La première inscription doit obligatoirement se faire en présence d'un parent au sein du pôle enfance-jeunesse. Tout jeune venant dans « le Coin des Ados » doit s'être préalablement inscrit.

Lors de cette première inscription, doit être remis REMPLI ET SIGNÉ :

- Le règlement intérieur de l'accueil,
- Une fiche d'inscription
- Une fiche sanitaire,

Afin que l'inscription soit complète et définitive, il faudra remettre l'ensemble des documents. Le renouvellement des inscriptions se fait à chaque rentrée scolaire.

**Le Local Jeunes propose deux types d'accueil avec dossier d'inscription complet :**

- 1- De l'accueil libre, où le jeune peut rentrer et sortir de la structure, animations simples, jeux extérieurs, ...
- 2- Sur programme activités payantes avec des inscriptions au préalable spécifiques à l'animation. (Sorties, repas, goûter, soirées,)

## **XI. Communication**

Les informations concernant le Local Jeunes sont disponibles :

- Au local jeune,
- Au pôle enfance-jeunesse,
- Au collège.
  
- Ils sont également envoyés par mail via le portail aux familles et aux jeunes inscrits.
- De plus, « le Coin des Ados » dispose d'outils de communication supplémentaires tels qu'un espace sur le site internet de la mairie, une page Facebook.

En plus du numérique, nous mettons à votre disposition :

- Des affiches,
- Des flyers,
- Des articles dans les bulletins municipaux (Soucieu Mag').

Toutes les informations importantes seront affichées sur la porte du local jeunes (fermeture exceptionnelle, modifications des horaires, sorties).

Pour toutes demandes n'hésitez à joindre la référente du Local Jeunes.



## **XII. Transport**

Le transport sera pris en compte en fonction des sorties, les trajets pourront se faire à pied, en vélo, en transport en communs si les animations ou les projets sont à proximités ou un rendez-vous sera fixé directement sur site.

### **Budget**

Un budget prévisionnel est réalisé en début d'année civile sur un plan d'action annuel validé par le conseil municipal. Un bilan financier est réalisé en fin d'année.

Des actions d'auto-financement seront mis en place tout au long de l'année (vente de gâteaux sur le marché, buvette lors de fête, etc.). Ces actions permettent aux jeunes de financer une partie de leurs loisirs, et bien sûr de valoriser les actions de l'accueil auprès des familles et de la population jarrézienne.

## **XIII. Les moyens**

### 1. Humain

L'équipe du service enfance-jeunesse est constituée d'une responsable pôle enfance-jeunesse, d'une responsable adjointe et référente du « Coin des Ados » et d'une agente administrative.

- **La référente « Coin des Ados »**
  - Gérer l'organisation et le fonctionnement du « Coin des Ados »
  - Assurer la sécurité physique, psychologique et morale de chaque adolescent accueillis
  - Être garant du respect des règles et de la loi
  - Réaliser les suivis CAF et budgétaire
  - Assurer le suivi du projet pédagogique et administratif
  - Développer des actions éducatives et de prévention en direction de la jeunesse
  - Développer le travail en équipe, réseaux, partenaires
  - Assurer la communication avec les familles
  - Développer les différents outils de communication
  - Mettre en place un programme d'activité dans la continuité du Projet Pédagogique de la structure.

Il est le moteur de l'équipe et le repère essentiel des familles. Il est attendu dans un rôle d'accueil, d'information et d'accompagnement éducatif. Il est le garant du projet pédagogique et du bon fonctionnement du service Jeunesse en favorisant la mixité sociale et en travaillant en concertation avec les services communaux.



- **Le rôle de l'animateur**

Notre rôle d'animateur est :

- Avoir une position d'adulte référent, personne ressource et de confiance (l'adolescent n'est pas un copain), être juste et droit avec eux.
- Instaurer un cadre et des repères, afin de faire valoir le « bon vivre ensemble ».
- Proposer des animations réfléchis, de qualité envers le public accueillis
- Responsabiliser les jeunes, leur faire confiance en établissant un « contrat moral ».
- Être attentif, à l'écoute, afin que le jeunes soient reconnus et compris, dans le but de pouvoir les conseiller, les accompagner, les orienter.
- Mettre en place des temps de parole pour favoriser l'échange entre eux, mener des débats sur l'actualité ou autre, permettant l'ouverture d'esprit.
- Prévenir, informer, proposer des ateliers sur les conduites à risque (drogue, alcool, cigarette)
- Faire découvrir aux jeunes de nouvelles pratiques sportives, culturelles.
- Être garant du respect des règles et de la loi.

La venue et l'implication d'un jeune collégiens (6ème à la 3ème) est en grande partie liée à la relation de confiance qu'il aura instauré avec l'animateur. C'est pourquoi celui-ci doit-être en interaction régulière avec le jeune pour réussir son accompagnement vers le monde adulte.

L'équipe d'animation sera donc très attentive au respect des règles et de la loi et saura adapter une ou des sanction(s) en fonction du degré de transgression.

Dans le cadre d'activités spécifiques nécessitant des compétences particulières, le service Jeunesse fera appel à des intervenants professionnels.

## 2. Matériel

Les responsables du Local jeunes mettent à dispositions de nombreux matériaux cité ci-dessous afin de permettre aux jeunes d'investir et de s'appropriier les locaux. Leur permettre d'évoluer dans un cadre sécurisé afin de faire émerger leurs envies, leurs projets.

### Listes du matériel :

- Un billard
- Un Baby-foot
- Des canapés
- Une table de ping-pong avec balles et raquettes
- Une console de jeu et une télévision
- Des jeux de société
- Du matériel sportif : ballons, raquettes et balles de tennis, kit de badminton, des plots, des chasubles, etc.
- Du matériel art et déco : peinture, gommette, pochoir, etc.
- Du matériel de cuisine : cuisinière, plat, frigo, micro-onde, balance, ustensiles de cuisine, etc.

La mairie met à notre disposition des salles et équipements sportifs et culturels prêtés gratuitement par les communes : le Dojo, la bibliothèque, l'espace MJPT.  
Nous disposons également de la bibliothèque, la salle d'évolution.

## **XIV. Partenariat**

L'équipe d'animation développe le travail en partenariat : avec différents acteurs éducatifs (parents, enseignants, associations) et partenaires locaux (élus municipaux, dispositifs) afin de proposer un accueil individualisé, de qualité et veiller, participer au bon déroulement des animations et des projets mis en place.

### **Partenaires éducatifs :**

- Le corps enseignant,
- Les agents municipaux (animateurs et ATSEM),
- Les parents,
- Les conseillers communautaires de la COPAMO,
- La SPL enfance en pays mornantais.

### **Partenaires institutionnels :**

- Éducation Nationale,
- Direction Départementale Déléguée du Rhône,
- CAF du Rhône.

### **Partenaires associatifs :**

- Associations sportives,
- Associations artistiques, culturelles,
- Associations à l'environnement.

### **Développement du partenariat avec le collège et les écoles :**

Le collège, au même titre que les parents et les différentes structures de loisirs, est un acteur principal de l'éducation des enfants et de ce fait participe activement au développement de ces derniers. L'agent en charge du « Coin des Ados » intervenant de manière régulière au sein des écoles maternelles et élémentaires, est déjà identifié comme un « référent » et « repère » connu par les jeunes de la commune et leurs familles.

C'est pour cette raison que nous devons travailler en collaboration avec les différentes structures scolaires implantées sur la commune, dans un souci de cohésion éducative et de favoriser une passerelle entre le primaire et le collège.

Des rencontres régulières formelles et informelles avec la principale et les CPE sont un passage obligatoire pour pouvoir mettre en place des projets cohérents. Le référent jeunesse renforcera son action en allant à la rencontre de ces jeunes par le biais des permanences au collège et ce par un travail de collaboration avec l'animateur en charge de l'accueil de loisirs jeunesse de la SPL.

En parallèle, des actions seront menées avec la CPE du collège. En cas de difficultés comportementales (dans et hors les murs) avec un collégien jarrézien, l'Education Nationale propose un nouveau dispositif expérimental<sup>3</sup>, suivi conjoint par l'animateur jeunesse.

Le référent jeunesse intégrera également le comité de pilotage du collège constitué des différents partenaires, afin d'élaborer, de mettre en œuvre et d'effectuer le suivi et le bilan d'actions conjointes comme la participation au téléthon, jumelage, etc.

Exemple de projet : Le projet serait que des collégiens et les jeunes du « Coin des Ados » puissent intervenir sur la création d'un journal :



Vie du collège – présentations des clubs et associations –  
reportage photos – interviews des professeurs, CPE, élèves, animateur référent du « coin des ados »  
....

Une gazette tous les 3 mois d'une dizaine de pages

Ce projet a pour ambition de mettre en évidence la vie en communauté et les différentes actions destinées à la jeunesse au sein du collège mais également à l'échelle communale et intercommunale:

- Travailler en équipe,
- S'écouter les uns les autres,
- Création d'une réalisation : un support diffusé de tous.

Les thèmes abordés seront multiples :

- Sport au collège,
- Nutrition,
- Pollution,
- Tri des déchets,
- ..... A vos idées

Plusieurs axes de développer (en partenariat avec la vie scolaire et les enseignants) pour la réussite du support :

- Préparation des interviews,
- Rédaction,
- Photo,
- Mise en page,
- Distribution numérique (site internet de la mairie et du collège, une page Facebook),
- Organiser un évènement autour du magazine »

**Développement du partenariat avec la Bibliothèque municipale :**

---

<sup>3</sup> Réforme des procédures disciplinaires – La mesure de responsabilisation

La bibliothèque de Soucieu-en-Jarrest s'associant **au Réseau des Bibliothèques**, divers projets seront menés auprès des jeunes dans le cadre de notre partenariat avec la COPAMO :

### Création d'un Monopoly de Soucieux-en Jarrest

C'est un projet basé sur le jeu et la convivialité. Il permettra aux jeunes de développer leur esprit créatif en créant de toutes pièces le Monopoly de leur commune:

- Le nom des rues
- Valeurs des maisons, immeubles
- Le nom des bâtiments publics

Le jeu sera employé comme outils de médiation afin de favoriser une meilleure appropriation du territoire et de développer ces connaissances sur l'histoire du village.

Ainsi, un travail en amont sera effectué autour de la mobilité (prise de photos, archives) et des partenariats seront créés (avec le comité des aînés du village et le service urbanisme de la mairie).

En parallèle, la salle informatique sera mise à disposition des jeunes souhaitant faire des recherches pour des projets plus personnels ou collectifs. Ceux-ci seront accompagnés par un agent communal de la bibliothèque dans leurs démarches.

### Développement du partenariat avec les associations communales :

Exemple de projet : **Tournée autour du sport collectif avec comme partenaire le club de soucieux -en-Jarrest**

### Tournoi de football en salle 5 VS 5

Le sport est primordial pour les adolescents d'aujourd'hui quand on prend en compte :

- L'habitude alimentaire des adolescents (boisson ultra sucrées)
- L'état de santé (la cigarette) et la sédentarité des jeunes

Il aura pour but de travailler avec le club de football de Soucieux- en -Jarrest dans l'organisation d'un tournoi de foot salle ouvert au public. Projet sportif et conviviale en intégrant des actions autour de la santé (comme un stand nutrition en lien avec le BIJ)

Les étapes sont nombreuses mais pas insurmontable :

- Présentation du projet au présent du club
- Planification, Organisation (roulement des matchs, initiation à l'arbitrage, création d'une charte de fairplay, rédaction du règlement) Modalité d'inscription, etc.
- Création d'équipes mixtes,
- Communication,
- Gérer le stand d'infos,
- Etc. »

### **Passerelle avec Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) :**

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) promeut l'engagement fort des jarréziens par l'implication des enfants dans de nombreuses manifestations. L'objectif est de permettre aux enfants de participer à la vie de la commune de façon démocratique, et ce en continuité et en cohérence.

Ces conseils permettent à 15 jeunes d'être élus sur une période de 2 ans et d'exercer les fonctions d'élus représentants. Le CME se réunit environ 1 fois par mois, hors vacances scolaires et participent à plusieurs événements.

Le Conseil Municipal d'Enfants concerne les enfants de CM1 allant jusqu'à la 6<sup>ème</sup>. Ainsi les conseillers scolarisés au collège durant leur dernière année de mandat auront un rôle privilégié dans le développement de notre communication à destination des jeunes afin de favoriser la participation et l'implication que cela soit dans la vie locale et intercommunale, que du « Coin des Ados ».

### **Passerelle avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) :**

Le Conseil Municipal émane d'une volonté politique locale d'instaurer une instance de dialogue avec les jeunes, de prendre en considération leurs avis sur le fonctionnement de leur commune (réflexion sur les dossiers en cours de traitement, sur les améliorations possibles à envisager pour la commune) et de leur permettre ainsi de proposer des actions tenant compte de l'intérêt général, socle d'une citoyenneté active.

Finalement, il s'agit d'institutionnaliser la place des jeunes dans la commune et de leur reconnaître un droit à participer à la vie démocratique, en émettant des avis parfois différents et en prenant des initiatives sous la forme de projets co-construits.

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 16 jeunes, élus de 11 à 17 ans au moment de l'élection pour une durée de 2 ans, tous résidents de la commune de Soucieu-en-Jarrest.

## **XV. Evaluation**

Parce que l'éducation des jeunes doit être réalisée dans une dynamique d'évolution et de questionnement permanent, il est primordial que ce projet pédagogique ne soit pas figé dans le temps sans être réinterrogé et réécrit de manière régulière.

Dans un souci de progrès, nous souhaitons évaluer ce document. Ainsi un bilan annuel (financier, pédagogique...) est présenté aux élus de la commission enfance-jeunesse.

Dans un premier temps avec les jeunes sur des moments informel, nous évaluons la satisfaction du public des actions mises en place (animation, sortie, séjour, chantier, projet...).

Ainsi nous pouvons traiter des points forts et des points faibles directement avec les jeunes.

Ensuite lors des réunions d'équipe du service jeunesse, nous traitons différents points abordés avec les jeunes : l'atteinte ou non des objectifs, les axes d'amélioration à amener afin d'ajuster nos actions si cela est nécessaire.

L'aspect quantitatif est bien entendu pris en compte. Un temps d'échange en fin de réunion est consacré aux actions futures.

### 1. Evaluation quantitative :

- Nombre de jeunes ayant fréquenté la structure via les fiches de présence.
- Nombre de jeunes qui ont participé aux activités.
- Nombre de jeunes qui ont participé à un projet spécifique.
- Nombre de projets menés à terme.
- 

### 2. Evaluation qualitative :

- Observation mixité filles/garçons.
- Observation de la fréquentation suivant le jour de la semaine, suivant l'activité, suivant les projets spécifiques.
- Calcul de la moyenne d'âge des jeunes qui ont participé aux activités,
- Vérification de la fidélisation du public accueilli et du renouvellement des inscriptions.
- Mise en place d'une réunion de bilan avec les différents partenaires.
- Mise en place d'une réunion de bilan avec jeunes et familles.
- Mise en place d'une réunion de service enfance-jeunesse pour faire le bilan de l'année passée et propositions pour l'année future.

Voici un exemple de fiche d'évaluation pour une action.

Inciter les jeunes à s'investir dans une démarche de projets.				
Type de projet	Court terme 1 à 3 semaines	Moyen terme 1 à 6 mois	Long terme 1 an ou plus	Autre _____
Nombre de jeunes impliqué				
Utilisation de support mis a disposition	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Satisfaction des jeunes dans la mise en œuvre du projet	<b>1 2 3 4 5</b>			
Finalisation du projet	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			



Satisfaction des jeunes dans la finalisation du projet	<b>1 2 3 4 5</b>			
--	------------------	------------------	------------------	------------------